

Répertoire national des certifications professionnelles

## DUT - Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle

Active

N° de fiche

# RNCP2481

**Nomenclature du niveau de qualification :** Niveau 5

**Code(s) NSF :**

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

- 332 : Travail social

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 01-01-2024

### CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	-	-

### RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

#### Activités visées :

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle, conçoit, coordonne et gère les projets d'animation d'un service, d'une entreprise, d'une structure, d'un secteur ou d'un territoire dans le secteur associatif, public, semi-public ou relevant des collectivités locales. Il s'adresse à des publics variés : enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, handicapés... à travers des actions de coordination d'activités socioculturelles, la gestion d'équipements, l'animation du cadre de vie, l'animation de dispositifs de prévention et d'insertion et la mise en œuvre de projets d'aménagement des ressources des secteurs et de l'environnement. Il contribue à la promotion des

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

## Compétences attestées :

Réaliser un diagnostic : identifier un contexte professionnel (les caractéristiques d'un territoire, les besoins des populations, les enjeux locaux) et analyser les données de l'environnement.

Concevoir et réaliser un projet d'animation au sein d'une équipe projet en y associant des populations.

Co-construire des actions collectives selon une démarche qui utilise des outils participatifs et collaboratifs.

Communiquer à l'oral et à l'écrit avec son environnement professionnel (rédiger des documents argumentés, y compris en anglais).

Réaliser des projets éducatifs, sociaux et culturels dans une perspective d'émancipation.

Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que des normes environnementales.

Evaluer des actions engagées ou réalisées : ajuster des projets et des postures professionnelles d'animation socioculturelle.

## Modalités d'évaluation :

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle exerce dans l'animation sociale et socioculturelle, proche de la vie associative, de l'éducation non formelle et des valeurs de l'éducation populaire (dont sont porteurs nombre de mouvements : Maisons des jeunes et de la culture, Centres sociaux, Habitats jeunes, etc.), dans l'action sociale et éducative (centres sociaux, dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les foyers logement, les centres pour handicapés, les dispositifs en lien avec les programmes de réussite éducative...), dans les équipements de quartier et les collectivités territoriales (services municipaux, équipements culturels et de loisirs...), et également dans les missions locales, les organismes de prévention, l'action culturelle, la médiation, le développement local, le tourisme social, les pratiques de loisirs, les centres de pratiques et d'activités de pleine nature...

### Type d'emplois accessibles :

- Animateur socioculturel
- Animateur social

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#) [Interdire tous les cookies](#) [Personnaliser](#) [Politique de confidentialité](#)

- Adjoint de direction
- Agent de développement d'équipements à caractère socio-éducatif

### Code(s) ROME :

- K1206 - Intervention socioculturelle
- G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

### Références juridiques des réglementations d'activité :

La réglementation des activités relevant de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres des diplômes permettant d'encadrer les accueils collectifs de mineurs autorise le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle à diriger et animer des ACM.

En cas d'emploi dans la fonction publique territoriale : concours de la fonction publique territoriale, filière animation, rédacteur territorial.

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n°84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les enseignants et les professionnels, puis Jury officiel de l'Université de rattachement
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n°84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les enseignants et les professionnels, puis Jury officiel de l'Université de rattachement
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n°84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les enseignants et les professionnels, puis

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

professionnalisation			Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n°84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les enseignants et les professionnels, puis Jury officiel de l'Université de rattachement
Par candidature individuelle	X		Non
Par expérience	X		Jury VAE de l'Université de rattachement

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non**

## BASE LÉGALE

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter    Interdire tous les cookies    Personnaliser    Politique de confidentialité

**Référence autres (passerelles...) :**

<b>Date du JO / BO</b>	<b>Référence au JO / BO</b>
-	Décret du 12 novembre 1984 relatif aux IUT Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT Arrêté du 19 juin 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Carrières sociales

**Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :****POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :****Fiche au format antérieur au 01/01/2019****(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/down>)**

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité